

Fédération d'élevage du cheval de sport CH

Assemblée des membres 2022



Procès-verbal

Assemblée du samedi 26 Mars 2022 à 09h30 au restaurant Al Ponte, Wangen a. A.

Présidence: Daniel Steinmann
Présents: 79 membres avec droit de vote avec 158 voix au total, divers invités et représentants de la presse
Excusés: Divers membres, invités et représentants de la presse
Traduction: Irène Ansermet
Procès-verbal: Brigitte Reichenbach, Anja Lüth

Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2021 (par voie électronique/par écrit)
4. Informations du président / Rapports annuels (voir www.swisshorse.ch)
5. Comptes 2021 – Décharge du comité
6. Traitements d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
 - a) Comité (Marquage au fer)
 - b) Membres: aucune demande jusqu'au 26.02.2022
7. Informations - Comité
8. Budget 2022
9. Honneurs
10. Divers / Discussions diverses

Délibérations

1. Salutations

Début de l'assemblée à 9h35. Le président *Daniel Steinmann* salue d'abord les personnes présentes en français. Les délibérations auront lieu en allemand. C'est sa première assemblée des membres en présentiel, pandémie oblige.

Il salue en particulier les invités suivants :

Albert Rösti (Président FSFM, conseiller national), Martin Rufer (Directeur USP), Roger Biedermann (Ct. Jura), Karl Heule (Président FSH, Représentant OKV), Clara Ackermann et Ines Lamon (Agroscope/ Haras national), Bruno Invernizzi (Président ZKV), Charles Trolliet (Président CoFiChev), Peter Zeller (Vice-président FSSE), Gerhard Ernst (Président FSEC), Paul Schmalz (Président d'honneur FECH), les membres d'honneur de la FECH Rudolf Trachsel, Hansruedi Bracher, Raymond Martin, Christian Bürki, Daria Schwab (Comité des jeunes éleveurs), les anciens membres du comité FECH ZVCH Hansruedi Häfliger, Elisabeth Joss, Philippe Horisberger et les secrétaires de concours Hansueli Schneeberger et Silvia Bossert.

Il salue en particulier les représentants de la presse: Heini Schaufelberger (Chef de presse FECH).

Les invités suivants se sont excusés et sont mentionnés ici à titre indicatif:

Markus Ritter (Président USP, conseiller national), Damian Müller (Président FSSE, conseil des Etats), Christian Hofer (Directeur OFAG), Christian Stricker et Marcel Zingg (OFAG), Eva Reinhard (Directrice Agroscope), Hans Wyss (Directeur OSAV), Christian Beglinger (Directeur général Identitas AG), Peter Gäumann (Président CoDir CEN), Salomé Wägeli (Responsable CEN Berne), Jean-Pierre Kratzer (Directeur IENA), Christine Baumgartner (Directrice générale IENA), Michel Hässig (Président OKV), Manuela de Kalbermatten (Présidente FER), Beat Hodler (Président des importateurs suisses de chevaux), Conny Herholz (BFH), Jean-Paul Lachat (Ct. Jura), Katrin Schmid (Ct. Bern), Michel Pellaux (Président ChS), Dominik Burger (Président VetKo FECH), les membres d'honneur FECH Michel Dahn, Pierre Dolder, Catherine Rizzoli, Fritz Hebeisen et Hansruedi Wüthrich, Francis Favre (Membre d'honneur FSEC), Emilie Quiquerez (anc. experte FECH), Bernhard Hubacher (anc. Speaker FECH), Reto Härdi (anc. Expert FECH), Christoph Schütz et Reto Kunz (REVISIA – Réviseurs FECH), Sandra Leibacher (Pferdewoche).

Les membres suivants se sont excusés et sont mentionnés ici à titre indicatif:

Jörg Uebelhard (Président SEC Solothurn), Petra Weibel (présidente Trakehnerfreunde), Ruth Bühlmann, Paola Masoni, Christine Grossenbacher (responsable PG Luzerner Warmblut), Victor Eng (responsable SEC Luzerner Demi-sang), Patrick Wehrli, Julia Botta, Christine et Hanspeter Trauffer, Charlotte Albisser, Anika Zeiter (Présidente SEC Oberwallis), Tanja Jossen (responsable SEC Oberwallis), Jean-Pierre Comte, Nancy Meier (responsable SEC Seeland-Laupen), Loreane Ribeaud, Marina Balmelli, Marlise Rüfenacht, Anita Raverdino, Hélène Roux, Claudia Jöhr, Michaël Barbey, Kuki et Brigitte Schaerer, Lukas Stalder, Sascha Stauffer, Tanja Widmer, Klemenz Somm, Yvonne et Ruedi Angliker, Francis Menoud, Bruno Kammermann, Armin Glaus (Présidente SEC Schwarzenburg DS), Jenny Schindler (Présidente SEC Einsiedeln).

2. Election des scrutateurs

Propositions : Esther Canino, Michel Spies, Thomas Salzmann, Peter Zeller.

Hansjürg Berner, membre du comité, est proposé comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

Décision

Les scrutateurs et le responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.

79 membres avec droit de vote se trouvent dans la salle, avec un total de 158 voix. Majorité absolue: 80, 2/3 majorité : 106

Selon les statuts, la répartition des voix suivantes s'applique : les membres actifs obtiennent 2 voix, les membres sport et passifs reçoivent 1 voix.

L'ordre du jour a été transmis à tous les membres selon les statuts.

Bertrand Maître regrette l'absence d'un vote claire de la part du comité sur la procédure à suivre concernant le Champ. suisse des chevaux de sport CH dans la convocation. *Daniel Steinmann*: Le comité en informera l'assemblée au point 7.

La parole n'est plus demandée concernant l'ordre du jour.

Décision

L'ordre du jour est approuvé.

Brigitte Reichenbach tiendra aujourd'hui le procès-verbal.

Les membres présents observent une minute de silence en mémoire des fonctionnaires et personnalités décédées de l'élevage des chevaux de sport CH: Beat Bigler, Elisabeth Fischer, Sylvia Jufer, Werner Rütimann, Hans Graf-Buser.

3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2021 (par voie électronique/ par écrit)

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2021 a été publiée dans les délais le 03.05.2021 en allemand et en français sur le site internet.

Décision

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2021 est approuvé à une grande majorité.

Albert Rösti, Président FSFM, transmet un bref message de bienvenue. Il remercie pour la bonne collaboration et reconnaît la performance des chevaux de sport de la FECH. Il existe de nombreux points communs entre les fédérations et le fait de se représenter ensemble permet d'avoir plus d'impact à l'extérieur. Les problèmes ne vont pas diminuer à l'avenir : aménagement du territoire, protection des animaux, thèmes d'élevage, etc. Dans le cadre de la révision actuelle de l'ordonnance sur l'élevage, l'élevage des Franches-Montagnes est menacé par une réduction des contributions de maintien. Pour éviter cela, la collaboration de toutes les fédérations d'élevage est nécessaire.

4. Informations du président / rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation et Championnat suisse sont publiés sur www.swisshorse.ch.

Simone Weiss, responsable du département élevage donne un aperçu des statistiques d'élevage 2021. Sur certaines places de concours de poulains et de tests en terrain, le nombre d'animaux présentés reste faible. Dans ce cas, les organisateurs doivent examiner la possibilité de regrouper les places. But : des places plus attrayantes, des économies de coûts.

Les départs en épreuves de promotion sont la base pour la qualification des ChS des chevaux de sport CH et pour l'estimation de la valeur d'élevage EVE. L'EVE est la base pour la contribution d'élevage. Le ChS des chevaux de sport CH n'est pas une plateforme intéressante que si le plus grand nombre de chevaux qualifiés sont présentés. Elle appelle les propriétaires à montrer leurs chevaux lors des épreuves de promotion et de la finale à Avenches.

L'année passée a montré l'importance d'une vaccination correcte des chevaux. Elle rappelle que les chevaux de 3 ans doivent être correctement vaccinés au test en terrain, selon le règlement FSSE. La vaccination contre l'herpès est également vivement recommandée.

Les statistiques avec les chiffres importants sont disponibles sur www.swisshorse.ch.

La parole n'est pas demandée concernant ces informations.

Le président *Daniel Steinmann* lit son rapport annuel:

Chers membres de la FECH

Chers amis du cheval de sport CH

Où tout commence... !

*En guise d'estime envers les éleveurs et à l'occasion du 25e anniversaire de la FECH, la PferdeWoche publie, en collaboration avec la FECH, des portraits de juments qui ont produit des descendants à succès. Le point le plus important et le **début d'une longue chaîne de valeur ajoutée** est l'éleveur de chevaux et sa jument. Sans votre travail, qui est principalement fait de passion, tout ce qui suit devient caduc. Cette mise en lumière est importante et nécessaire, car la scène équestre oublie souvent que sans les éleveurs, qu'ils soient suisses ou étrangers, il n'y aurait plus de chevaux disponibles. L'ampleur de ce grand travail et l'effort financier qu'il implique sont souvent sous-estimés et peu pris en compte.*

*Mais l'éleveur vit surtout de grandes **émotions** et de **fierté**, qui commencent à la naissance du poulain et se poursuivent jusqu'à la joie du nouveau propriétaire du cheval et de ses succès. Tant que cette compréhension mutuelle et le respect du travail existeront, il y aura encore des éleveurs de chevaux.*

Des moments forts de l'élevage et du sport en Suisse et à l'étranger étaient au programme et ont pu être organisés à nouveau, même si la planification et la mise en œuvre ont été laborieuses. Mais nous sommes encore loin de la normalité. Cependant, certaines manifestations ont à nouveau eu lieu physiquement !

*En raison des grandes restrictions sportives en 2020, nous espérions une augmentation des naissances de poulains pour 2021. C'est avec une certaine désillusion que nous avons dû constater que ce n'était pas le cas. Le nombre plus élevé d'identifications effectuées, qui se compte sur les doigts des deux mains, n'indique certainement pas un renversement de tendance. Comme les deux années précédentes, on peut parler **d'une stagnation à un bas niveau**. Le fait que l'on élève moins de chevaux n'est pas propre à la Suisse, mais à toute l'Europe. Sans vouloir peindre en noir, on peut se demander où cela nous mènera.*

Ces dernières années, le nombre de chevaux en Suisse a pratiquement stagné ou n'a augmenté que de manière minime. Mais ce qui est frappant, c'est le fait que l'on constate un vieillissement du cheptel équin. La question qui se pose maintenant pour l'avenir est de savoir si le nombre de chevaux va diminuer en raison du manque de la remontée de la population ? On constate clairement un décalage ou une tendance à déclarer de plus en plus l'élevage de chevaux comme un hobby et une activité de loisirs.

*Il convient d'attirer davantage l'attention sur cet état de fait **sur la scène politique**. Bien sûr, l'élevage et la détention de chevaux ne sont pas faciles en Suisse, pays où les prix sont élevés. C'est pourquoi il convient d'autant plus de définir les **conditions-cadres** de manière à ce que la scène équestre puisse conserver sa place dans un environnement clairement agricole. Dans le cadre de la procédure de consultation relative à la nouvelle ordonnance sur l'élevage valable à partir du 01.01.2022, la FECH et d'autres organisations ont clairement pris position en ce sens en apportant des adaptations et des compléments.*

*L'union et la solidarité au sein de la scène équestre suisse ne sont malheureusement pas toujours évidentes. Sans porter de jugement de valeur sur le fait qu'il soit plus simple et plus avantageux d'inscrire son poulain auprès d'une fédération d'élevage étrangère plutôt qu'en Suisse, on peut légitimement se poser la question **de la durabilité**.*

*Si l'élevage et la détention de chevaux en Suisse doivent faire face à des modifications légales en matière d'aménagement du territoire, de protection des animaux ou autres, une fédération étrangère ne défendra certainement pas **les intérêts de la scène suisse**. Dans ce domaine, les organisations nationales doivent s'impliquer et le feront toujours, afin de garantir de bonnes conditions-cadres pour le cheval en Suisse. On oublie souvent que cela implique souvent beaucoup de travail et également des charges financières. Une **solidarité** des détenteurs de chevaux suisses à ce propos serait bénéfique pour tous !*

Le fait que les chevaux suisses n'ont pas à se cacher au niveau international est clairement démontré lors de diverses manifestations. Lors des championnats du monde des jeunes chevaux de dressage et de saut, les chevaux CH ont obtenu bien plus que des succès de considération. Les chevaux CH ne sont pas moins bons que ceux qui ont un passeport étranger. En raison de la population suisse bien plus modeste, il y a moins de chevaux de haut niveau.

*En ce qui concerne le **marquage**, je suis personnellement émotionnellement et traditionnellement favorable au marquage. La Suisse est une île en Europe en ce qui concerne les marquages. En Allemagne et dans d'autres pays, le marquage est interdit depuis quelques années déjà pour des raisons de protection des animaux. En Suisse, le marquage est actuellement autorisé ou encore autorisé. Je n'aimerais toutefois pas voir des organisations de protection des animaux et des équipes de télévision intervenir lors d'une manifestation de la FECH et faire des reportages médiatiques sur le marquage. Le comité de la FECH soumettra donc à l'assemblée des membres une proposition correspondante de renonciation au marquage.*

Le comité de la FECH s'efforce toujours de faire face de manière appropriée aux nouvelles circonstances et conditions et de poser correctement **les jalons pour l'avenir**. Personnellement, j'espère vivement qu'une assemblée générale pourra enfin être organisée physiquement en 2022. Lors de l'assemblée de 2021, qui s'est déroulée par voie électronique, un nouveau membre du comité a été élu en plus des affaires statutaires. Avec l'élection de Hansjürg Berner, la FECH dispose désormais d'un excellent spécialiste des finances.

A l'avenir, le comité dépendra toujours de votre soutien. Ce n'est que lorsque les adaptations et les changements sont soutenus par une majorité qu'ils peuvent être mis en œuvre avec succès. Mais dans de nombreux domaines, cela signifie aussi renoncer et se séparer d'habitudes et de traditions devenues chères. Ainsi, à titre d'exemple, un propre championnat suisse avec un nombre de participants toujours plus réduit n'est plus guère défendable du point de vue du personnel et des finances.

Mais les changements font aussi place à la nouveauté, à l'innovation et à du passionnant. Dans divers organes tels que la FSSE ou les associations régionales, les signes de développement ont été clairement perçus. L'ensemble du paysage équestre suisse, de l'élevage au "consommateur", doit faire face à des circonstances en constante évolution et être prêt à participer aux décisions et à l'organisation.

Si **nous** ne le faisons pas, d'autres le feront à notre place et certainement pas toujours dans nos intérêts !

Chers membres, Il me tient à cœur de vous remercier pour votre soutien et votre loyauté. Je tiens également à remercier tous les fonctionnaires, mes collègues du comité et les collaboratrices du secrétariat. Ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à diriger le navire de la FECH dans toutes les situations et en maintenant le cap.

Je souhaite à nous tous une année 2022 qui s'oriente vers une certaine normalité. Mais une chose est sûre, nous ne laisserons pour rien au monde notre joie et notre enthousiasme pour les chevaux nous quitter.

Au nom de la FECH, je vous souhaite une excellente année, passionnante, pleine de succès et en bonne santé. Tous mes vœux pour vous et votre famille et à l'écurie !

Daniel Steinmann
Président FECH

Rüti ZH, 31.12.2021

Discussion

La parole n'est pas demandée.

La vice-présidente *Eva Lachat* procède au vote sur le rapport annuel du président et *Daniel Steinmann* sur le rapport annuel du département.

Décision

Les rapports annuels sont approuvés à l'unanimité et le travail est remercié par applaudissement.

5. Comptes 2021 – Décharge au comité

Les documents concernant le bouclage annuel y compris le rapport sur les finances ont été envoyés à tous les membres avec la convocation et sont sur le site internet dans le domaine réservé aux membres.

La responsable du Stud-book *Anja Lüth* présente les chiffres.

Général

En 2021 également, la pandémie de COVID19 a fortement influencé le travail de la gérance.

Les comptes 2021 se clôturent sur une perte de CHF 2'266.60 avec la dissolution de réserves d'un montant de CHF 17'000. Le résultat est donc meilleur que prévu de ~CHF 33'000. Il était en effet prévu dans le budget de dissoudre des réserves d'un montant de CHF 50 000.

Nous avons réussi à maintenir la marche des affaires au plus près du budget dans de nombreux domaines. La seule exception est le ChS des chevaux de sport CH.

Pertes et profits

Les coûts des organes ont baissé de CHF ~12'000.- par rapport au budget: de nombreuses séances ont dû se faire par ZOOM en raison de la pandémie de Corona. Cela a permis de réduire les coûts.

Dans le domaine important de l'élevage, des recettes supplémentaires ont été générées du côté des étalons (CHF 3'000.-) et des juments (CHF 3'000.-). La dissolution de réserves, prévue pour les contrôles de l'ascendance par ADN des pouliches, n'a pas été nécessaire. Des recettes supplémentaires pour les passeports, d'un montant de 7'000.-, ont été générées. Par contre, les dépenses pour les concours de poulains et les tests en terrain ont été plus élevées que prévu (CHF ~4'000.- de plus). En raison du Corona, les possibilités de déplacement en commun des fonctionnaires ont moins été utilisées. De plus, sur certaines places de tests en terrain, il a fallu mobiliser davantage de secrétaires de concours pour les contrôles de vaccination. Après discussion avec les organisateurs des tests en terrain début 2021, ces contrôles seront effectués par les fonctionnaires de la FECH dès 2021.

Avec un déficit de ~CHF 87'000.-, le décompte pour le ChS des chevaux de sport CH est inférieur d'environ CHF 21'000 à ce qui était prévu au budget. Nous ne pouvons pas être satisfaits de ce résultat.

Justification : Malgré un mode de qualification simplifié en raison de la pandémie, le nombre d'inscriptions au ChS est resté bien en dessous des attentes, ce qui a entraîné une baisse des recettes des finances d'inscription. Le ChS devait en plus se dérouler avec un concept de protection. Cela a engendré à lui seul des coûts supplémentaires dans le domaine de Securitas et des contrôles d'accès à hauteur de ~CHF 6'000.

Dans le domaine de la commercialisation, il n'y a eu que peu d'activités - également en raison du Corona. (CHF ~14'000.- de dépenses en moins par rapport au budget)

Le renouvellement informatique a pu être terminé avec succès en 2021. **La dissolution nécessaire de réserves prévues à cet effet a toutefois été inférieure de ~CHF 30'000.- que prévu.**

La TVA a également été inférieure de CHF ~5'000.- au budget.

Bilan

La dissolution des réserves de CHF 7'000.- à charge du renouvellement informatique et de CHF 10'000.- à charge de la perte de cotisations & contribution du ChS étaient nécessaires.

La perte de la clôture 2021 est imputée aux fonds propres. En raison des très bons résultats financiers de l'année précédente, qui ont permis d'augmenter les fonds propres, cette réduction est toutefois supportable.

Annexe aux comptes annuels

L'achat d'un nouveau copieur a donné lieu à une nouvelle dette de leasing.

Discussion

Samuel Schaer, Président SEC Bern Mittelland et organisateur du test en terrain de Berne, suggère de diminuer de 2 chevaux le nombre de chevaux par heure au test en terrain. Il n'est alors pas nécessaire d'avoir un secrétaire de concours supplémentaire pour le contrôle des vaccins.

La Révision a eu lieu le 22.02.2022 à Avenches. Le rapport des réviseurs est disponible en allemand et en français. Les réviseurs Christoph Schütz et Reto Kunz de REVISIA AG à Bienne se sont excusés pour leur absence. Ils recommandent d'approuver les comptes annuels.

Vote: à l'unanimité

Décision :

**Le compte de résultat et le bilan 2021 sont approuvés à l'unanimité.
La décharge est accordée au comité.**

6. Traitement des requêtes selon Art. 11 al. 5 des statuts

a) Comité

Le comité soumet la requête suivante à l'assemblée des membres : **Renoncer au marquage au fer rouge des poulains et des chevaux de la FECH**

Daniel Steinmann présente et justifie la requête du comité.

Selon le règlement du Stud-book de la FECH actuellement en vigueur, les poulains (cuisse arrière gauche) et les juments sélectionnées CH (côté gauche de l'encolure) peuvent être marqués au fer facultativement avec la marque de la FECH. Dans un contexte où l'intérêt public pour le bien-être des animaux ne cesse de croître, cette procédure ne semble plus adaptée à notre époque.

Le comité propose donc de renoncer au marquage au fer des poulains et des chevaux de la FECH. Les passages correspondants dans les règlements de la FECH seront supprimés ou adaptés.

Les adaptations entreraient en vigueur le 26 mars 2022.

Justification

Actuellement, le marquage des chevaux au fer chaud ou froid n'est pas (encore) interdit en Suisse. Dans l'Union européenne, le marquage au fer est déjà interdit depuis plusieurs années. Il est à craindre qu'à l'avenir, il ne soit plus possible d'exporter des chevaux avec une marque au fer.

Depuis plusieurs années déjà, l'armée suisse renonce au marquage au fer des chevaux et des mulets qu'elle achète.

Aujourd'hui, la marque n'a plus d'importance pour la garantie de l'identité. Les poulains destinés à l'élevage sont identifiés de manière permanente par une puce électronique.

Actuellement, toutes les juments sélectionnées CH ne sont plus marquées de la croix suisse.

L'attribution du titre et de la prime à la naissance du premier poulain **n'est** réglementairement **pas** liée au marquage au fer.

De plus, le grand public se focalise aujourd'hui de plus en plus sur les aspects liés au bien-être animal. Si la FECH devait faire les gros titres négatifs des médias suite à des discussions sur le marquage au fer, en plus des dégâts d'image pour notre fédération, les subventions à l'élevage des autorités publiques seraient encore plus menacées.

Par cette requête, le comité souhaite éviter de manière proactive d'éventuelles conséquences négatives pour la FECH, qui surviendraient si nous continuions à maintenir le marquage au fer.

Adaptations nécessaires au programme d'élevage PE et Réglementation du Livre Généalogique RLG (les modifications sont écrites en rouge)

RLG 3 Inscription des juments

...

6. Selon le concours des juments sélectionnées CH, les meilleures jeunes juments recevront le titre de performance "jument sélectionnée". Cette sélection se base sur les résultats de l'appréciation de l'extérieur et de la performance. **D'entente avec le propriétaire, les juments sélectionnées sont marquées au fer rouge d'une croix suisse sur le côté gauche de l'encolure (petit format).** Les détails sont réglés dans les modalités d'application.

RLG 5 Identification et marquage

...

~~4. Marquage~~

~~D'entente avec l'éleveur, tous les chevaux nés dès le 1.1.1998 seront marqués au fer de la croix suisse, sur la cuisse gauche.~~

~~Les syndicats peuvent également brûler les équidés mais sur la cuisse droite.~~

~~Si le cheval est marqué au fer, il doit en être fait mention sur son document d'identification (certificat d'origine ou carte d'identité).~~

~~Seules les personnes habilitées par la Fédération ont le droit de marquer au fer rouge.~~

~~Dans le sens d'une disposition transitoire et sur demande du propriétaire, tous les chevaux DS qui ont réussi le test en terrain avant l'entrée en vigueur de ces modalités d'application pourront être marqués dès leur entrée en vigueur. (Le marquage après délai est autorisé seulement sous présentation de l'original du papier d'identification de l'élevage Demi-Sang. Le marquage au fer rouge lors d'un test en terrain sera enregistré directement sur place sur le papier d'identification et sera ensuite enregistré au Service du Stud-book.)~~

~~Le marquage ne se fera que si la cuisse gauche est libre de tout marquage.~~

~~Les juments sélectionnées seront marquées au fer rouge en accord avec le propriétaire sur la partie gauche de l'encolure, avec une croix suisse (petit modèle).~~



~~5. 4. Puce~~

~~Chaque poulain né qui sera élevé, doit être identifié au moyen d'une puce électronique. Le numéro de la puce est mentionné dans le Stud-book et dans le passeport du cheval. ...~~

Annexe II – Registre des croisements

... Les descendants issus de ces croisements ont l'autorisation de participer aux manifestations de sport et de commercialisation de la FECH.

~~Ces chevaux ne sont pas marqués au feu.~~ Concernant l'identification, la sécurité de l'identité et le droit de recours, les dispositions du règlement généalogique RLG 4 à 7 sont valables par analogie.

...

Remarque : la majorité 2/3 est nécessaire pour la modification de la RLG.

Discussion

Hansueli Schneeberger marque depuis env. 35 ans des poulains. Le puçage est plus stressant pour le poulain que le marquage. Il y a toujours des chevaux étrangers arrivants en Suisse avec une marque. Qu'en est-il de ceux-ci ? Le marquage serait encore autorisé en privé à la maison ?

Daniel Steinmann fait remarquer que, pour l'instant, le marquage n'est pas interdit. La FECH souhaite y renoncer volontairement de manière proactive. La pose d'une puce électronique est définitivement une intervention plus lourde. Renoncer au marquage est un pas prévoyant envers la société et les médias.

Stephanie Huber, Présidente ZAM, comprend la justification, mais il ne faut pas pour autant renoncer au marquage. Le chemin juste serait de faire revenir la population vers le cheval. Le retour ultérieur au marquage ne sera plus possible après la renonciation. Cette marque est une forme de publicité vers le monde extérieur. À cet égard, nous devrions pour une fois profiter du fait que la Suisse ne soit pas membre de l'UE. De plus, selon elle, la responsabilité n'incombe que peu à l'association vu que le marquage est facultatif. La responsabilité incombe principalement au propriétaire. En tant que fédération, nous devrions nous rapprocher activement de la population et nous expliquer. Elle souhaite que le marquage au fer reste un service facultatif proposé aux éleveurs.

Daniel Steinmann: Vous connaissez l'histoire qui a eu lieu l'année dernière au pentathlon des Jeux Olympiques. Il y a de plus en plus de discussions sur le thème de la protection des animaux. Peut-être devrions nous à l'avenir même nous justifier d'être encore assis sur un cheval ou de l'utiliser comme cheval de trait et/ou de selle. Nous devrions plutôt investir dans de l'information durable dans ces domaines. S'accrocher au marquage par tradition ne se justifie plus actuellement.

Hans Brändlin: Nous ne pouvons pas dire « nous sommes une île ». Nous devons penser à l'échelle européenne. Aujourd'hui, il y a partout de la tension à propos de la protection des animaux. Nous parlons de savoir si nous pourrions encore sauter avec nos chevaux dans 10 ans. Nous devons nous engager vis-à-vis de la protection des animaux en communiquant davantage dans d'autres domaines de la filière équine. C'est pourquoi la Suisse devrait rejoindre l'Europe. (Applaudissement)

Bertrand Maître: A l'origine, le marquage était également utilisé par les syndicats pour l'identification. Aujourd'hui, grâce à la puce, il est possible d'identifier un poulain en tant que poulain suisse. C'est pourquoi, je pense que le marquage n'a pas besoin d'être maintenu.

Anja Lüth, Responsable Stud-book: Les objections sont compréhensibles. C'est une tradition qui remonte à des siècles. Mais vous savez tous les images de la télévision et les discussions des médias à propos du bien-être animal. L'exportation des chevaux pourrait poser un gros problème. L'année dernière, nous avons eu un cheval en finale des championnats de monde de dressage des jeunes chevaux à Verden. Pour la Suisse, c'est un énorme succès avec notre petite population. Cependant le commentaire sur ClipMyHorse ou dans les médias internationaux était : « Ah, un super cheval, clairement reconnaissable par la croix suisse comme marque sur la cuisse arrière ». C'était dit de manière négative. Si par la suite, les journalistes remarquent dans le règlement du stud-book de la FECH que le marquage est toujours possible, cela va donner lieu à des discussions négatives que nous ne voulons en fait pas. Peu importe alors que le marquage soit facultatif ou pas.

Au sein de l'interprofession CoFiChev, on constate une augmentation rapide des réclamations concernant la protection des animaux. Il serait désagréable d'apprendre que la télévision suisse se soit pointée lors d'un week-end pour filmer Hansueli Schneeberger durant le marquage des poulains. Si en plus, une plainte est déposée. Cette image négative ne pourra plus être effacée de l'esprit de la société malgré toute la publicité qu'on puisse faire.

Daniel Steinmann: Pour la modification de la Réglementation du Livre Généalogique, nous avons besoin de la majorité 2/3. L'entrée en vigueur aura lieu le 26.03.2022. Les adaptations nécessaires des dispositions d'exécution seront effectuées ultérieurement par le département d'élevage et le comité.

Vote: Oui pour renoncer au marquage au fer 123, Non 31, Abstentions: 4

Décision

La requête pour renoncer au marquage au fer rouge des poulains et des chevaux FECH est approuvée.

b) Membres

Aucune requête n'a été déposée jusqu'au 26.02.2022.

Lors de l'Assemblée des membres en elle-même, aucune requête n'a été déposée.

7. Informationen - Vorstand

ChS des chevaux de sport CH – La suite?

Daniel Steinmann explique la situation.

Le comité a analysé la situation après les CS 2021. Dans le but de soulager la FECH financièrement et la gérance en termes de personnel, il a proposé différents scénarios à la conférence d'élevage en janvier 2021 :

1. Il n'y a plus de ChS.
→ Ceci a été rejeté par la conférence d'élevage.
2. Intégration du ChS dans la Coupe IENA. La FECH intervient en tant que sponsor avec une contribution fixe.
→ Pour ce scénario, la conférence d'élevage a exigé une séparation claire des champs de départ entre les chevaux CH et les autres. Le comité a dû négocier cela avec IENA. Le IENA a refusé.
3. Organisation des ChS par un CO externe avec un concept différent
Conditions cadres : Contrat avec IENA jusqu'en 2024, lieu Avenches
Après la conférence d'élevage, un effort a été fourni afin de mettre sur pied un CO externe par le biais d'une discussion en ligne.
Eva Lachat s'est déclarée prête à organiser pour le dressage. Le championnat des poulains et l'approbation des étalons continueraient à être organisés par la gérance. Les discussions sur la formation d'un CO ont continué jusqu'à la veille de l'assemblée, l'objectif étant de pouvoir présenter le CO aujourd'hui à l'AM. Malheureusement, des doutes financiers et personnels subsistaient et n'ont pas pu être entièrement résolus. Il n'y a aujourd'hui encore aucun CO.

Il est nécessaire d'agir rapidement car septembre est bientôt là. Un soutien intensif des syndicats est également indispensable, tant sur le plan financier que sur le plan du personnel.

Discussion

Raymond Martin s'étonne de la manière dont est présentée cette finale. Il est membre du conseil d'administration du IENA. Il est également membre de la FECH. Malheureusement, il n'a jamais été contacté par le comité, ni invité à une séance. Dommage car s'il doit représenter les intérêts au CoAd du IENA, il faut l'en informer. Il est cependant vrai que cela n'est pas toujours facile avec M. Kratzer mais il existe toujours une solution.

Daniel Steinmann: Il est exact que nous avons omis de te contacter. Pendant longtemps, il n'a pas été clair dans quelle direction la FECH devait aller. Le ChS est un sujet permanent. Selon les déclarations du IENA, nous pouvons utiliser leurs infrastructures à tout moment aux conditions actuelles. Monsieur Kratzer m'a clairement dit qu'à ses yeux, la décision des membres d'organiser des épreuves séparées était un pas en arrière. Mais le comité doit prendre en compte les intérêts des membres et en tenir compte. Je place toujours de grands espoirs dans un éventuel CO externe. Je demande aux présidents des syndicats d'être actifs sur le plan financier. Dans le budget, le comité a prévu un montant de 30 000 CHF. La finale doit et peut coûter quelque chose. Mais le montant ne doit pas augmenter chaque année. Avec des sponsors, le montant de CHF 50'000 pourrait être atteint. Nous donnerions ainsi à un nouveau CO une sécurité dans l'organisation.

Philippe Horisberger: En dressage, la finale serait-elle **réservée** aux chevaux CH ?

Daniel Steinmann: Si nous incluons le ChS de saut dans la Coupe-IENA, IENA n'organiserait le dressage que pour les chevaux de la FECH. Mais pour l'instant, personne ne veut vraiment de cette intégration.

Bertrand Maître: Si nous conservons ce mode de finale actuel, le nombre de participants pose problème. En 2021, le champ des 4 ans n'était pas complet avec moins de 60 partants. Avec la diminution des naissances de poulains, il y a aussi moins de chevaux à la finale. Il faudra trouver une solution.

Les étrangers devraient au moins remplir certains critères de qualification pour pouvoir prendre le départ à Avenches. Si les étrangers viennent, gagnent tout et que nos chevaux CH ne se classent que loin derrière, alors ce n'est plus une finale CH. Tous les chevaux, de la FECH, du ChS et les étrangers devraient se qualifier par le biais du mode de qualification, peut-être aussi dans des épreuves au niveau 105-110cm. Nous aurions alors peut-être moins d'étrangers et plus de chevaux suisses à la finale.

Jacques Perrin, membre du comité de la FECH : En raison de l'évolution de l'élevage, nous devons chercher une autre solution. Les organisateurs doivent continuer à organiser des épreuves de promotion des jeunes chevaux, ouvertes à toutes les nationalités. Nous devons clarifier avec l'IENA que le vendredi, la qualification peut être organisée avec 2 épreuves. De ces deux épreuves, nous gardons les 20 meilleurs chevaux CH et organisons une finale le dimanche pour chaque catégorie.

Urs Rippstein (président de Baseland et des environs) est étonné. Après la conférence d'élevage, il ne savait tout d'abord pas ce qui allait se passer. Lors de l'échange qui a suivi entre les présidents des syndicats d'élevage, il était clair que le CS d'Avenches devait se dérouler de la même manière qu'avant. Il y a des personnes prêtes à participer au CO. Pourquoi ne leur a-t-on pas encore demandé leur avis ? Ou pourquoi ne se présentent-elles pas ici avec leurs idées ? Une autre discussion a porté sur la manière dont les syndicats peuvent soutenir financièrement le CS. Trouver des sponsors dans la région de Bâle pour un CS à Avenches est difficile. Mais trouver des sponsors pour le syndicat régional et les mettre à disposition de la FECH serait une possibilité. Nous sommes fin mars, les épreuves de promotion commencent. Nous devons donner à nos éleveurs la perspective que nous organisons un CS et ce, comme auparavant. (Applaudissements)

Hans Brändlin: La FECH a-t-elle peur de la concurrence ? D'un côté, on parle de réussites aux championnats du monde, de l'autre, on ne veut pas de la concurrence. La concurrence stimule ! Sa proposition : il y a beaucoup d'épreuves nationales en France et en Allemagne. Pourquoi ne devons-nous nous mesurer qu'ici, en Suisse ? On peut aussi concourir en Allemagne. On obtient gratuitement une autorisation de départ de la FN et on peut participer 6 fois. Nous devons commencer à la base et voir où nous en sommes avec nos chevaux.

Il donne encore une indication sur l'exportation : l'exportation depuis la Suisse est chère : 19% de TVA + 12% de droits de douane. Mais la TVA est réduite selon la classification de l'acheteur en matière de TVA.

Daniel Steinmann: Nous sommes fin mars. Les faits sont sur la table. Le comité est ouvert à toutes les idées. Mais celles-ci sont alors pour 2023/2024. La majorité a pris sa décision. Ils veulent leur propre CS, avec des champs de départ et une cérémonie de remise des prix. Le CO n'est pas encore constitué. Il va encore mener des discussions intensives avec les personnes intéressées. Nous ferons un CS 2022 à l'IENA, plus simple et moins coûteux. Si nous réalisons cela de cette manière, nous verrons peut-être que l'intégration n'est pas si mauvaise. Mais pour cette année, nous sommes en retard pour les nouveautés et les discussions supplémentaires. Comme chaque année ! La discussion est close.

Kerstin Rhyner aimerait savoir quelles sont les conditions de qualification pour les CS 2022.

Daniel Steinmann: Conditions de qualification identiques à celles d'avant la pandémie, c'est-à-dire analogues à celles de 2019, avec l'option d'abaisser les exigences si nécessaire.

Complément du comité FECH

Daniel Steinmann: Après la démission de Marie Zeh, resp. de la communication, un siège est vacant au sein du comité. Avec six membres, le comité est cependant parfaitement capable de travailler et d'agir.

Nous devons économiser ! Un membre de moins au comité directeur permet aussi de réduire les coûts !

La compétence communication est transférée à la gérance. Le nouveau concept avec un CO externe pour le CS doit permettre d'y créer des capacités de travail supplémentaires.

Un changement de personnel à la gérance permet actuellement d'intégrer cette nouvelle tâche.

8. Budget 2022

Anja Lüth présente le budget, qui a également été envoyé avec l'invitation à l'AG.

Le budget 2022 s'oriente selon la clôture 2021. Dans l'élevage, nous nous attendons à une baisse du nombre de poulains et donc à une diminution des recettes. Après 2 années de Corona avec des activités réduites, nous devons à nouveau organiser et donc financer plus de manifestations en 2022. La planification financière pour le ChS est difficile en raison de la discussion qui n'est pas encore terminée. Pour compenser la baisse des recettes et la hausse des coûts, il est prévu de dissoudre des provisions à hauteur de CHF 37'000 dans différents domaines. Le budget 2022 prévoit une perte de CHF 2'100.-

Discussion

Samuel Schaer: Selon le budget, il y a une différence de CHF 40'000 pour le ChS 2022 par rapport au ChS 2021. Comment cela peut-il se faire ? Il est d'accord avec les CHF 50'000.- proposés.

Daniel Steinmann: L'année dernière déjà, nous voulions atteindre les CHF 30'000.- budgétés et cela n'a pas fonctionné. Il est question de 50'000 francs. Cela devrait être réalisable si tout le monde y met du sien. Nous allons alléger le ChS.

Hansjürg Berner a encore une remarque sur le budget. Dissoudre des provisions signifie que de l'argent sort quelque part. Cela signifie que nous devons alors veiller à la liquidité.

Vote : une grande majorité pour le budget proposé. Abstention 11 voix

Décision

Le Budget 2022 est approuvé à une grande majorité.

9. Honneurs

Honneur: meilleur éleveur 2021

Giulia Meroni procède à ces distinctions. Le total de points obtenus par chaque cheval ayant participé aux épreuves finales du ChS des chevaux de sport CH, échelonné selon les catégories d'âge, sert de base à l'évaluation.

Classement:

1^{er} Rang: Kunz Walter & Heidi, élevage „KWG“ avec 37 points

2^{ème} Rang: Josef & Urs Wiggl & Barbara Schnieper, élevage „vom Eigen“ avec 35 points

3^{ème} Rang: Sandra und Ferdi Hodel, élevage „von Worrenberg“ avec 24 points

Classement annuel CC pour chevaux CH – remise de prix

Giulia Meroni présente la remise des prix pour chevaux de CC. Ceux-ci ont été classés au cours de l'année selon un système de points. Les résultats obtenus entre le 21.09.2020 et le 23.08.2021 ont été pris en compte.

Chevaux de 6 ans

1^{er} Rang: Fleur de Chignan CH

Cavaliers: Caroline Gerber & Robin Godel, propriétaire: Erich Brachet, éleveur: Claude Grosjean

Chevaux de 7 ans et plus

- 1^{er} Rang: Aquila B CH
Cavalière: Nadja Minder, propriétaire: Tanja Weber, éleveur: Stefan & Claudia Baltensperger
- 2^{ème} Rang Toblerone CH
Cavalière: Nadja Minder, propriétaire: Nicole Basieux, éleveur: Eric Attiger
- 3^{ème} Rang: Amore de Chignan CH,
Cavalière: Caroline Gerber, propriétaire: Annie Campiche, éleveur: Claude Grosjean

Eric Attiger note qu'il y a de moins en moins de poulains. Dans le catalogue des étalons, il manque des étalons pour le sport CC. Il a de superbes chevaux issus d'un étalon non approuvé pour la FECH. Les frais supplémentaires pour les étalons non approuvés sont trop élevés.

Delioh von Buchmatt CH, propriété de Jörg & Manuela Aeberhard, a été élu **cheval CH de l'année 2021** par le Pferdewoche et le Cavalier Romand. Éleveur : Thomas Lustenberger. Cavalière : Carla Aeberhard. La famille Josef & Urs Wiggl & Barbara Schnieper (élevage "vom Eigen") a été élue **éleveur de l'année 2021** à la ACSS.

Départs: (éloges détaillés sur www.swisshorse.ch)

Daniel Steinmann remercie Hansruedi Häfliger, qui a été actif dans le département élevage de 2009 à 2012, comme membre du comité de 2012 à 2020 et comme responsable du département élevage de 2012 à 2020.

Daniel Steinmann remercie Philippe Horisberger, qui a été membre du comité et responsable du département Sport de 2014 à 2020.

Décision

Hansruedi Häfliger et Philippe Horisberger sont élus en tant que membres d'honneur de la FECH par applaudissements.

Daniel Steinmann remercie Elisabeth Joss, qui a été membre du comité et responsable du département des finances de 2016 à 2020.

Daniel Steinmann remercie également Marie Zeh, qui a été membre du comité et responsable du département Communication de 2019 à 2021 (malheureusement absente).

Sont également remerciés Christian Amstutz et Anastasia Scherz (excusés) (tous deux membres du département élevage), Bernhard Hubacher (speaker de longue date lors des événements de la FECH, excusé), Reto Hårdi (expert saut en liberté test en terrain équitation, excusé), Emilie Quiquerez (experte extérieurs, excusée), Leni Weber et Mélanie Zimmermann (toutes deux secrétaires de concours, excusées) et Christian Heule (présentateur de longue date, excusé).

Daniel Steinmann rend hommage à Anja Lüth. En 2020, année du Corona, elle a fêté ses 25 ans dans l'élevage suisse de chevaux. Elle est parfois critiquée, très exposée et ce n'est pas toujours drôle pour elle non plus. A ses débuts, il y avait encore 1'000 poulains inscrits, aujourd'hui il y en a moins, mais l'investissement personnel n'a pas diminué. Elle a dû s'accommoder de divers présidents. Il remercie chaleureusement ces 25 années.

Anja Lüth remercie les éleveurs et les personnes présentes pour cet hommage.

10. Divers / discussions diverses

CEN Bern

La FECH est l'un des syndicats du CEN. Christian Bürki est le représentant de la FECH au conseil d'administration du CEN. Le comité de la FECH le propose pour un nouveau mandat en tant que membre du conseil d'administration.

Christian Bürki remercie pour la confiance accordée. L'avenir du terrain de cross est un grand sujet. Les négociations avec la ville et la bourgeoisie sont en cours.

ACSS vente aux enchères des poulains à Dielsdorf: 27.08.2022

Aline Wicki (Secrétaire de l'ACSS): Un communiqué de presse officiel sera publié la semaine prochaine.

Vente aux enchères des poulains du LW à Roggwil 24.09.2022 Nouveau !

Amanda Suter (Caissière du LW) : Malheureusement, il n'est plus possible d'organiser la vente aux enchères à Sursee en raison des places de parc. Avec Roggwil, on a trouvé un nouveau lieu adéquat pour la vente aux enchères. De plus amples informations suivront en temps voulu.

Swiss Breed Classic encore à Aarau le 19.11.2022

A lieu pour la dernière fois à Aarau.

USP

La FECH est membre de l'Union suisse des paysans (USP) depuis 2020. Le directeur Martin Rufer est présent en tant qu'invité.

Martin Rufer a déjà participé à des assemblées qui ont duré plus longtemps. Il remercie la FECH pour son adhésion. Le cheval a également une grande importance dans l'agriculture. L'USP a fêté ses 125 ans. Corona et la guerre actuelle en Ukraine ont également fortement marqué l'agriculture et l'approvisionnement actuel. Actuellement, l'USP s'engage dans la lutte contre l'initiative sur l'élevage intensif. Les discussions sur le bien-être des animaux sont toujours exigeantes. Une acceptation aurait de graves conséquences négatives pour l'agriculture suisse. Cette votation aura une valeur d'exemple pour l'ensemble de l'élevage.

Pour le jubilé, chaque membre de l'USP reçoit un bon pour un arbre. Daniel Steinmann reçoit ce bon sous les applaudissements.

Nous félicitons **le président de nos jeunes éleveurs, Dominik Holzherr, et son épouse Caroline** pour leur nouveau-né !

Un remerciement spécial est adressé à la traductrice Irène Ansermet !

Daniel Steinmann remercie l'assemblée et invite les membres et les invités à un apéritif à l'issue de l'AM.

Fin de l'assemblée: 12h38

Le président:



Daniel Steinmann

Pour le procès-verbal:



Brigitte Reichenbach / Anja Lüth

Wangen a. A., 26.03.2022